

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-530045

51768

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06462 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHOUJAH BOUCHRA

Date de naissance : 06 / 02 / 1961

Adresse : Res Polo - n°46 - Bd de la SOANE

POLO - CASABLANCA

Tél. : 0662153913 Total des frais engagés : MUPRAS DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30 9 2020

Nom et prénom du malade : KHOUJAH BOUCHRA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affectueux gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca Le : 16 / 12 / 2020

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2020			250,00	INP: 0916045724 Danielle DAVIGNON MÉTASSEUR Dentiste - Maroc - Casablanca Tel: 0522 87 75 50 / 0522 47 69 05

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

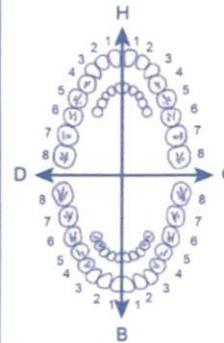
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	11/10/20	234 + 155	880,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	02/10/2020					300,00 Dhs

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

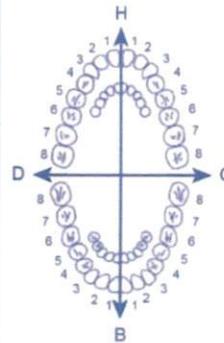


O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
G	
D	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>

COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Daniele DUVIGEANT MESTASSI
Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancienne Interne des Hôpitaux de Perpignan
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
ECHOGRAPHIE

4, Place Maréchal
1er étage - Casablanca

Tél : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
Gsm : 06 66 62 81 27 - Fax: 05 22 20 40 24
(Sur Rendez - Vous)

الدكتورة دانييل دفيجان مستاسي
خريجة كلية الطب بمونبولىيه
داخلية قديمة بمستشفيات برينيان
إختصاصية في أمراض النساء و التوليد
الكشف بالموجات فوق الصوتية

4, ساحة مارشال
الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : ع : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
المحمول : ع : 06 66 62 81 27 - الفاكس : ع : 05 22 20 40 24
(بالموعد)

Le : 30/9/2020

Dr. KHOUJATI Bouhira

fruits de sp.

1961

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
86 Bd. M. Y. IDRISSE 1er
Charles de Foucauld) Rés A1
Tél 0522 86 18 36 / 29 Casablanca

Dr. Danielle DUVIGEANT
MESTASSI
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
4, Place Maréchal - Casablanca
Tél : 05 22 27 69 05



مختبر التشريح الدقيق مولاي إدريس I

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE MY IDRIS I^{er}

Oncologie & Diagnostic du Maroc

Dr. Latifa BADRE

Anatomocytologiste
Diplômée de la Faculté de
Médecine de STRASBOURG

Date de réception : 02/10/2020

Date de réponse : 06/10/2020

Sexe : F

Age : 59 ans

N° d'examen : 2010C0012

Nom et Prénom : Mme KHOUJAH BOUCHRA

Médecin traitant : Dr. DUVIGEANT

Nature du prélèvement : FCV monocouche.

Renseignements cliniques :

COMPTE RENDU

Le prélèvement examiné après cyto centrifugation et étalement montre un fond ponctué de polynucléaires neutrophiles et renfermant une abondante population de cellules malpighiennes, de type superficiel, intermédiaire, rarement basal et parabasal. Les rapports nucléocytoplasmiques sont conservés, et on note une légère hypertrophie nucléaire mais avec une chromatine fine. Présence également de petits amas de cellules endocervicales normales.

CONCLUSION : - Frottis modérément inflammatoire.
- Absence de cellules néoplasiques.

Signé : Dr. L. BADRE

Dr. BADRE Latifa
Anatomocytologiste
86, Bd. Moulay Idriss 1^{er}
Tél : 05 22 86 18 36 et 86 18 29
JCE : 00163313300057
CASABLANCA



مختبر التشريح الدقيق مولاي إدريس I

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE MY IDRIS I^{er}

Oncologie & Diagnostic du Maroc

Dr. Latifa BADRE

Anatomocytologiste
Diplômée de la Faculté de
Médecine de STRASBOURG

Casablanca, le 02/10/2020

Nom & Prénom : KHOUJAH I BOUCHRA

N° d'examen : 2010C0012

Date réponse : 06/10/2020

FACTURE N° 20/6501

Nature du prélèvement	Cotation	Montant TTC
FCV monocouche.	B206	300,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de Trois cents Dirhams

Mode règlement : Espèce

Signé : **Dr L. BADRE**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
My IDRIS I^{er}
86, Bd. My Idriss I^{er} (Face à l'École
Charles de Foucauld) Rés. Al Jawaher
Tél: +212 522 86 18,36 / 29-Casablanca

Dr Chakib BENNANI-SMIREs | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 20010713 N° Facture : 20010515 Date facturation: 07/10/2020

Nom et prénom du patient : **Mme KHOUJAH BOUCHRA**

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
MAMMO+ECHO MAMMAIRE	1.00	880.00	880.00
		Sous-Total	880.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit cent quatre-vingt dirhams **Total : 880.00DH**

Adhérent : KHOUJAH BOUCHRA Part organisme : 0.00 DH
 Mle : 6462 Part patient : 880.00 DH
 PC N° :



Daniele DUVIGEANT MESTASSI
Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancienne Interne des Hôpitaux de Perpignan
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
ECHOGRAPHIE

4, Place Maréchal
1er étage - Casablanca

Tél : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
Gsm : 06 66 62 81 27 - Fax: 05 22 20 40 24
(Sur Rendez - Vous)

الدكتورة دانييل دفيجان مستاسي
خريجة كلية الطب بمونبوليه
داخلية قديمة بمستشفيات برينيان
إختصاصية في أمراض النساء و التوليد
الكشف بالموجات فوق الصوتية

4, ساحة مارشال
الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : ع : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
المحمول : ع : 06 66 62 81 27 - الفاكس : ع : 05 22 20 40 24
(بالموعد)

Le: 30/9/2020

Dr. KHOUFATH BOUCHRA

Mammographie
échographie mammaire

Dr. Danielle DUVIGEANT
MESTASSI
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
4, Place Maréchal - Casablanca
Tél.: 0522 27 75 50 / 0522 27 69 05

LOGIE ANNUAL 111 * Casablanca
Dr Bennani-Smires
Dr Dadi-Benmoussa
Dr Hamdouch
Dr Zeghari
Dr Zouacui
Dr Lahlou
Tél.: 0522 86 92 33

EN CAS D'URGENCE : CLINIQUE LES IRIS
13, Place Nid d'Iris - Quartier Racine - Tél.: 05 22 39 25 30

Dr Chakib BENNANI-SMIREs | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDouch
Dr Abdelaziz ZOUAOUi | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 07 Octobre 2020

DR DUVIGEANT-MESTASSI DANIELE

MME KHOUJAHl BOUCHRA

COMPTE RENDU

MAMMOGRAPHIE NUMERISEE :

Technique

Réalisation de clichés en incidences crânio-caudales et obliques externes avec étude en tomosynthèse

Résultat

- Seins en involution graisseuse physiologique densité type 2.
- Aspect stable et inchangé de surcroît d'opacité du prolongement axillaire droit, en comparaison avec l'examen antérieur de 2018, correspondant à une formation ganglionnaire.
- Absence d'opacité spiculée ou de zone de distorsion architecturale.
- Absence de foyer de microcalcifications d'allure suspecte.
- Opacité ganglionnaire axillaire gauche d'allure banale.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

- La formation ganglionnaire au niveau du début du prolongement axillaire droit, correspond à une formation ovoïde à centre hyperéchogène, vascularisée en écho doppler mesurant 6mm de diamètre.
- Absence d'autre anomalie focale identifiable au niveau des deux seins et des creux axillaires.

Conclusion

- Bilan mammo-échographique bilatéral ne révélant pas d'anomalie notable en dehors d'une formation ganglionnaire au niveau du début du prolongement axillaire droit. Bilan classé BIRADS 2



